

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAITRISE AFRIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è  
TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2023 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAITRISE AFRIQUE »

Objet :

- Gestion de projets,
- Fourniture et gestion de solutions et services numériques,
- Conseils en gestion informatique et transformation digitale,
- Gestion de services externalisés,
- Services de transport,
- Représentation internationale. Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7è

TRANCHE, Lot 3564, Ilot 290

Dirigeant(s) M TIETI BI ALBERTO FLORENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00899 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11650/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

